



COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME
53ème session

Point 3 de l'ordre du jour:
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la
vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXIe siècle »

~~Déclaration de Son Excellence M. [redacted]~~

Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales
de la République de Côte d'Ivoire.

Seul le texte prononcé fait foi

New York, le 2 mars 2009

Monsieur le Président,

Je voudrais vous adresser, au nom de la délégation ivoirienne, à vous-même et aux membres du bureau, nos sincères félicitations pour tous les efforts déployés pour la réussite de cette Session. ~~_____~~

entière coopération.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, également, au nom du Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO et du Premier Ministre son Excellence ~~_____~~

sont la courroie de perpétuation de l'espèce humaine, cette situation est plus que préoccupante, elle devient angoissante.

Monsieur le Président,

Les données existantes et disponibles sur la situation du VIH/Sida sont d'autant plus alarmantes qu'elles relatent une forte féminisation de la pandémie du VIH/Sida, particulièrement en Afrique.

En Côte d'Ivoire, le rapport Hommes/Femmes en matière de séroprévalence qui était de 4,8 Hommes pour 1 Femmes en 1988, est passé à 1 Homme pour 1 Femme en 2000 et aujourd'hui à moins d'1 Homme pour 1 Femme.

L'enquête sur les indicateurs du SIDA (EIS) réalisée en 2005, révèle un taux de séroprévalence de 4,7% dans la population générale avec 6,4% chez les femmes et 2,9% chez les hommes. Cette prévalence est

- 4 Non-respect des droits fondamentaux des filles et femmes en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- 5 Responsabilité traditionnelle de la femme à prendre soins des malades dans la famille quelque soit le sexe ;
- 6 Guerre, instabilité politique exposant les filles et les femmes aux violences de toutes sortes : abus sexuels, viols ; esclavage sexuel ;
- 7 Persistance des inégalités de Genre au niveau domestique ;

Cet engagement, au plus haut niveau de l'Etat est soutenu par l'élaboration et l'exécution de plans pour une lutte multisectorielle et décentralisée, et le renforcement des capacités des acteurs avec comme préoccupations majeures la promotion de l'égalité entre les sexes et la réduction des disparités de genre, compte tenu de la féminisation de l'épidémie.

Au titre des actions menées, il importe de relever que :

- 1 Un Comité National de lutte contre le sida a été créé en 2004 pour faire la promotion de la multisectorialité, la décentralisation de la lutte contre le sida et le renforcement de la coordination nationale.
- 2 En 2005, la Côte d'Ivoire a réalisé une étude d'envergure nationale dénommée « Enquête sur les Indicateurs de Santé (EIS) »

(EIS) » avec l'appui des partenaires internationaux, multilatéraux et bilatéraux. Les résultats de cette enquête ont permis de disposer de données fiables au plan national et régional.

l'exercice de ses droits humains et civils.

Cependant, certains aspects de la prise en charge restent peu développés et les questions de Coopération Inter-agences (CISA) et de

Comment parvenir à un partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes à travers des approches novatrices et l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et programmes nationaux de lutte contre le VIH/Sida ?

En réponse aux préoccupations soulevées par le thème proposé cette année, la délégation ivoirienne, voudrait formuler les recommandations suivantes à l'attention des Etats membres. Ceux-ci doivent :

1. Créer un environnement propice au changement des mentalités et des comportements à la sensibilisation à la prévention ;

hommes et des communautés ainsi qu'à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ;

Monsieur le Président,

Au-delà des recommandations qui précèdent, la Côte d'Ivoire entend freiner la propagation actuelle de la pandémie, inverser la tendance et réduire d'ici à l'horizon 2015 les effets néfastes du VIH/Sida sur les populations, notamment les plus pauvres.

Le Gouvernement ivoirien attache tout autant de l'importance à la réalisation

Mr. Chairperson,

On behalf of the Ivorian delegation, I would like to express to you and the members of the bureau, our sincere congratulations for all your efforts aimed at making this session a success. Be assured of our full

**Mr. Chairman,
Ladies and Gentlemen,**

On behalf of the Head of State of Côte d'Ivoire, His Excellency Mr Laurent Gbagbo and Prime Minister, His Excellency Mr. Guillaume Soro Kigbafori, I would like to express our deep gratitude to the United Nations Secretary General, His Excellency Mr. Ban Ki Moon for the constant support he continues to provide Côte d'Ivoire in its search for appropriate strategies for the post-crisis reconstruction and peace

Our gratitude also goes to the UN agencies for their cooperation with the Government of Cote d'Ivoire.

The Ivorian Government, through the participation of the delegation that I have the honor to lead, would like to share our experience as relates to the fight against the HIV/AIDS pandemic, and especially the problem of "sharing responsibilities between men and women, including providing care to those

Mr. Chairman,

Available data on the situation of LPT/ATP

-Persistence of gender inequalities in economic, political, social and cultural development;

-Submission of girls and women to harmful traditional practices considered as standards in our societies or communities.

-Low level of knowledge of HIV.

After noting the above, it is almost obvious to note that the feminization

consequences for humanity in maintaining women in a permanent state of inferiority and exposure to disease and death.

Ladies and Gentlemen,

In front of the scale of the epidemic and its devastating consequences

-In 2005, Côte d'Ivoire conducted a national scale study called the
National Survey on HIV / AIDS indicators (ENSA) with the following objectives:

families affected by HIV / AIDS are often discriminated against and isolated due to stigma associated with this disease.

In such a situation, the main burden of giving care to community members or sick relatives usually falls to women, be they spouses, grandmothers, mothers, daughters, nieces or cousins of the sick person.

For all these reasons, the Ivorian delegation believes that the theme of

the Fifty Third Session (53rd) of the Commission of the Status of Women entitled " equal sharing of responsibilities between women and men, in particular the care giving in the context of HIV / AIDS " is appropriate and responds fully to the concerns, constraints and challenges raised through the analysis of the situation.

How to get women and men to share responsibility in the fight against HIV / AIDS, including care for patients?

How to achieve an equal sharing of responsibilities between women and men through innovative approaches and integration of a specific gender perspective in national fight policies and programs against HIV / AIDS?

In response to the concerns raised by the proposed theme this year, the Ivorian delegation would like to propose the following theme:

6. Fight against the cultural and socioeconomic factors, prejudice (gender

stereotypes) responsible for the spread of HIV / AIDS and women's vulnerability to the pandemic;

7. Improve the status of women, AIDS patients, the survivor (s) (orphan

Mr. President,

Beyond the above recommendations, Côte d'Ivoire intends to stop the current spread of the pandemic, reverse the trend and reduce by 2015 the